

Énergie : les convictions du Medef pour une transition compétitive, créatrice de valeur et souveraine

Publié le 10 mars 2026

Dans un contexte marqué par une transformation profonde de l'économie liée aux doubles transitions écologique et numérique, de fortes tensions géopolitiques, une pression persistante liée aux prix de l'énergie et des enjeux croissants de sécurité d'approvisionnement, l'énergie reste un facteur déterminant pour la compétitivité des entreprises, l'investissement et la souveraineté économique.

Après plusieurs années de débats et de concertations, la publication de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), le 13 février 2026, fixe un cadre clair et stabilisé pour la trajectoire énergétique et redonne de la visibilité aux investisseurs. L'enjeu central réside désormais dans sa mise en œuvre concrète : relancer les décisions et l'investissement, et structurer durablement les chaînes de valeur de la transition.

Dans cette perspective, le Medef publie « *Énergie : nos convictions pour une transition compétitive, créatrice de valeur et souveraine* ». À travers une vision large et rationnelle des enjeux énergétiques et économiques du pays, le Medef souhaite éclairer les débats et les travaux en cours, et partager les convictions des entreprises françaises pour une transition énergétique au service de la croissance, de la réindustrialisation et de la souveraineté.

Pour répondre aux défis de compétitivité de l'énergie et d'investissement dans la transition énergétique, le Medef propose quatre grands principes d'action permettant de structurer la phase de mise en œuvre qui doit désormais se poursuivre :

- Poursuivre une stratégie énergétique coordonnée et technologiquement neutre
- Renforcer les outils en faveur de la compétitivité de l'énergie
- Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique
- Faire de la transition un projet industriel, territorial et social pour la France

[Télécharger le
document au
format PDF](#)